



LES AMÉNAGEMENTS L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES



FRÉDÉRICTON: panneau solaire pour l'éclairage



LAVAL: panneau solaire pour l'affichage du transport collectif



HAGUENAU (FR): panneau solaire sur les supports à vélos



SACRAMENTO: panneaux recouvrant le stationnement

LES INSTALLATIONS

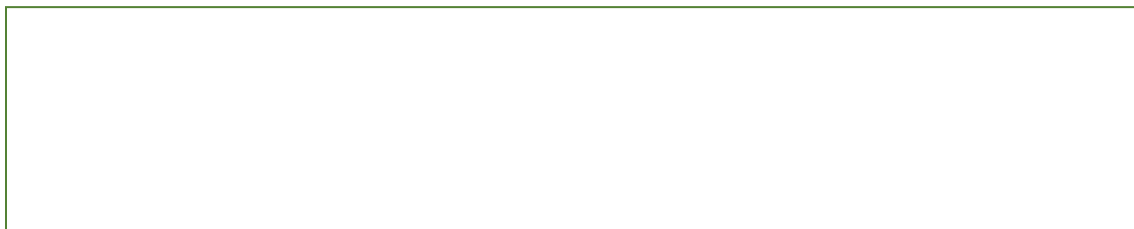
- La production d'énergie par la géothermie ou les panneaux solaires photovoltaïques
- La récupération et le réemploi de l'eau de pluie pour les besoins en eau non potable du site (par exemple les sanitaires)
- L'emploi de matériaux écologiques, recyclés ou recyclables dans la construction du stationnement (plastique ou béton recyclé...)

LES BÉNÉFICES

- La production d'énergie directement sur place
- La réduction de la consommation d'eau potable
- La réduction de l'impact de production des matériaux

À CONSIDÉRER DANS LA MISE EN OEUVRE

- Les mesures de dépollution éventuelle de l'eau pluviale avant son utilisation sur le site





L'ATTESTATION STATIONNEMENT ÉCORESPONSABLE PEUT VOUS AIDER

L'attestation Stationnement écoresponsable vise à mobiliser et à accompagner les propriétaires d'espaces de stationnement sur l'île de Montréal, afin de créer un effet d'entraînement vers de meilleures pratiques de gestion immobilière permettant de réduire les émissions de GES liées à la dépendance à l'automobile, et de diminuer les impacts climatiques des surfaces de stationnement. Elle offre :

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rencontres pour identifier des solutions d'aménagement réalistes, économiques et efficaces;
- Mise en contact avec des experts;
- Accès à différents outils pour la mise en œuvre des meilleures pratiques.

UNE GRANDE VISIBILITÉ

- Promotion dans nos réseaux d'entreprises engagées;
- Localisation et identification des stationnements certifiés écoresponsables sur le site Web;
- Événements de reconnaissance et de remise des attestations.

DES RÉSULTATS BÉNÉFIQUES À LONG TERME

- Image positive dans sa municipalité, son quartier et auprès des employés;
- Opportunité d'obtenir des reconnaissances supplémentaires en développement durable;
- Préparation à faire face à la nouvelle réalité de gestion du stationnement.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE STATIONNEMENT

- Aménagements végétaux
- Aménagements de gestion des eaux pluviales
- Revêtement perméable
- Aménagements piétonniers
- Offre d'espace de stationnement à vélo
- Offre de cases réservées aux véhicules « verts » (électrique, covoiturage, etc.)
- Incitatif à l'utilisation du transport en commun
- Mutualisation ou partage du stationnement
- Etc.

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

Conseil régional de l'environnement de Montréal

514 842-2890 / info@cremtl.qc.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB

stationnementecoresponsable.com

Coordonné par :



Financé par :



**FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS** POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE